

Genappe

Éditeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

L'art à l'école

Découvrez ce nouveau projet qui rapproche le monde de l'enseignement et le monde artistique (page 11)

L'Espace B
rime avec
l'espace Bic

en page 2

Un goûter
de Noël
très gouteux !

en page 5

Les gardes
médicales
c'est terminé ?

en page 5

Louis XI de
retour dans
la cité !

en page 8

Vroum, vroum
la maison des
jeunes décolle

en page 9



Musique à Glabais
en page 3



La semaine de l'arbre

Ecolo Genappe offre des arbustes à petits fruits dans le cadre de la semaine de l'arbre, les membres d'Ecolo Genappe, comme plus de cent vingt autres groupes locaux en Wallonie et à Bruxelles, distribueront des plants d'arbustes à petits fruits (groseilliers, cassissiers, framboisiers). Ecolo entend ainsi sensibiliser la population à une production locale et de qualité.

De trop nombreux aliments arrivent dans nos assiettes après avoir parcouru des milliers de kilomètres. Un exemple parmi d'autres: la Belgique importe autant de pommes qu'elle n'en exporte! Ce système mondialisé, qui vise le profit avant tout, rend difficile le contrôle de toutes les étapes de la chaîne.

Des aliments pas toujours de qualité, des risques pour la santé, une délocalisation de l'emploi et un impact accru sur l'environnement sont quelques-unes des conséquences de ce mode de production.

Ecolo soutient, à tous les niveaux de pouvoir, le développement des circuits courts. Un circuit court, c'est un mode de production et de commercialisation de l'alimentation qui vise à rapprocher le producteur du consommateur.

Soutenir les circuits courts, c'est une démarche simple avec de grands effets. C'est aussi facile que de planter un arbuste!

Le samedi 26 novembre de 9 à 12h, Ecolo Genappe vous offrira un arbuste à petits fruits, place de la gare (marché près du Carrefour).



Pacage vous invite à une séance de cinéma

«Pour Jocelyne et Serge Klur, rien ne va plus: leur usine fabriquait des costumes Kenzo (Groupe LVMH), à Poix-du-Nord, près de Valenciennes, mais elle a été délocalisée en Pologne. Voilà le couple au chômage, criblé de dettes, risquant désormais de perdre sa maison. C'est alors que François Ruffin, fondateur du journal Fakir, frappe à leur porte. Il est confiant: il va essayer de les sauver avec l'aide d'un inspecteur des impôts belge, d'une bonne sœur rouge, de la déléguée CGT, et d'ex-vendeurs à la Samaritaine...»

Merci patron! Film de François Ruffin proposé par le PAC de Genappe sera prolongé par un débat avec la participation de représentants du monde du travail (un délégué syndical, ...)

Renseignements

Le 16 novembre à 20h, à la Maison Galilée, rue de Bruxelles 14A. PAF: 2€ - gratuit pour les détenteurs de tickets art.27
Information et réservation: 0472/07.07.17
info.pacage@gmail.com

Johan Van Mullem expose ses dessins à l'Espace B

Invitée à découvrir l'atelier de Johan Van Mullem, je fus d'emblée surprise par le côté imposant de celui-ci! Dès l'entrée, de vastes espaces occupés par de monumentales peintures en chantier, de grands dessins également. Dans la partie plus intime d'un salon, de petites boîtes au couvercle bleu attirèrent mon attention. Ma curiosité me fit découvrir, sagement rangées, de nombreuses boîtes du fabricant de cigares J. Cortès. Une fois ouvertes, je découvris avec émerveillement, dans chacune d'elles, un dessin de l'artiste. Présentées pour la première fois, ces boîtes de petit format (9x8 cm) servent d'écrin à de magnifiques portraits/autoportraits. L'exposition leur est consacrée.

L'intérieur de ces petites boîtes est tapissé d'un carton blanc servant de support au dessin réalisé au bic bleu qui rappelle, sans aucune intention volontaire, la couleur de la marque. Cette assise délimite un cadre qui, s'il est toujours le même contient et retient ces portraits/autoportraits. A la fois identiques et à la fois différents, on ressent dans leur exécution une effervescence jubilatoire ainsi que le geste décidé et vif de l'artiste. Toute la personnalité, les sentiments et émotions diverses y apparaissent au gré des jours et des événements vécus ou ressentis par Johan Van Mullem. Une Commedia dell'Arte graphique!

Certains visages sont paisibles et immobiles semblant figés dans l'instant, d'autres ont l'air rentrés en eux-mêmes contemplant une vision intérieure, d'autres encore paraissent vouloir s'échapper à eux-mêmes dans une sarabande graphique tourbillonnante ne laissant d'eux qu'une ombre de présence. Il y a encore ceux qui ont le visage sombre, ceux qui nous épient les paupières closes, ceux qui grimacent, ceux qui esquissent un sourire, ceux qui nous toisent, ceux qui jouent le rôle du bouffon ou du fou du roi...

Nous est offerte toute la panoplie des ressentis humains traversés par l'artiste qui nous restitue en quelque sorte les nôtres! Sa main assurée agissant en miroir autobiographique intérieur. Loin d'être un ensemble disparate, chaque dessin possède une écriture subtile qui les relie les uns aux autres, mettant en valeur un jeu d'identités soumises aux moments de leur réalisation. Ces dessins s'imposent dans leur unité. Le dessin se présente avec un ou une paire (à de rares occasions) de personnages masculins, souvent en buste nous fixant.

Les (auto)portraits de Johan Van Mullem nous relient à une longue tradition de peintres hollandais, flamands, italiens ayant pratiqué cet art du dessin bien avant lui. D'une grande virtuosité, chaque dessin associe tension et lâcher-prise, pré-



sence et soumission au sujet qui se veut le maître du jeu.

Dans la famille de Johan Van Mullen (1959), on est artiste depuis plusieurs générations. Si lui-même a commencé sa carrière comme architecte, poussé par une nécessité impérieuse de se consacrer entièrement à son art, il a abandonné celle-ci il y a quelques années. Dessinant depuis son plus jeune âge, accompagnant ses missions professionnelles de graffiti au bic, celui-ci

est devenu un de ses premiers médium qu'il n'a jamais abandonné. Parallèlement au dessin, Johan Van Mullen pratique aussi la peinture.

Renseignements

Du 12 au 27 novembre Espace B, Haute Rue, 33A à 1473 Globais. Samedi et dimanche de 14 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.08.11 info@espaceb.be www.espaceb.be

Renouveau Musical de Genappe la fête continue

35^e anniversaire du Renouveau Musical Genappe: Les festivités se poursuivent. Prochain rendez-vous le 25 novembre pour le clap final. Les musiciens de l'harmonie vous attendent le vendredi 25 novembre pour leur concert de Gala annuel. Il se tiendra dès 20h dans l'église Saint-Géry de Vieux-Genappe. Un Gala qui clôturera diverses activités placées sous le signe des 35 ans de l'harmonie.

Il y en aura eu ainsi pour tous les goûts avec tour à tour de l'Oberbayern, du cirque, et enfin du plus classique et contemporain à l'occasion de ce rendez-vous traditionnel. Les membres de la société quant à eux, auront entre temps profité d'autres moments festifs dont un voyage programmé les 8 et 9 octobre dans la région parisienne et en picardie; ils sont ainsi partis à la découverte du Domaine du Château de Chantilly avant de (re)découvrir les richesses de la ville d'Amiens; un week-end où ils ont eu l'occasion aussi de festoyer ensemble le soir, le midi ou la journée à l'occasion des activités proposées. Qu'ajouter encore? Le fait qu'à l'occasion de cette année anniversaire, l'harmonie en a profité pour troquer sa tenue bleue pour le noir

avec la confection d'un nouvel uniforme pour ses prestations. Un nouveau logo a également été créé avec l'objectif de relooker et rajeunir l'image du groupe en prestation. Bref, pas mal de nouveautés et surprises au programme; pour le public également qui se sera entre autres régalé de l'adresse du jongleur Gustave Marcel et des tours du magicien Doug Spincer le 28 mai à l'occasion d'une soirée cirque et cabaret dont beaucoup se souviendront longtemps.

Des surprises et originalités, il en sera encore question lors du Concert de Gala de novembre. Le Chef Serge Cange nous annonce en effet entre autres la présence d'une cornemuse, une pièce musicale originale travaillée en ce moment, (un «conte musical») et tout sourire laisse à penser qu'il a encore d'autres «cartes secrètes» en réserve.

Renseignements

Le 25 novembre à 20h Eglise St-Géry de Vieux-Genappe Droit d'entrée: 5€ 067/77.17.08 rmggenappe@skynet.be www.renouveau-musical-genappe.be et sur la page facebook de l'harmonie bien entendu.



Un nouveau festival à Genappe?

Au jeu des clowns, j'appelle la dame de cœur, atout majeur de la couleur gagnante, accompagnée de sa famille au grand complet.

Jeunette, je répondais au doux petit nom de Titou. Depuis, j'ai un peu grandi évidemment, pas beaucoup beaucoup mais assez pour devenir Bleurette, dame de cœur et atout clown. Vous savez, comme ces fleurs bleues sauvages qui fleurissent en bordure de champs et parfois même dans nos jardins. Ou encore comme la petite «bleue» que je suis dans l'univers des clowns. Vous m'auriez dit il y a dix ans que je deviendrais clown amateur et organisatrice du seul et unique festival de clown en Belgique, j'aurais ri de bon cœur! Car oui vous me connaissez, certains même très bien. Anne-Marie Mycke, ça vous dit quelque chose? Présidente du comité des parents de l'école communale de Loupigne en son temps (1995 à 2001) et première femme présidente du centre culturel de Genappe à la même époque. En septembre 2007, j'ai poussé la porte d'un atelier de découverte du clown pour adultes et, ô magie, j'ai découvert un univers bien éloigné du traditionnel cliché du clown de cirque. De là à organiser un festival de clowns pour partager mon enthousiasme et faire connaître ces

artistes, il n'y avait qu'un pas, vite franchi avec famille et amis. Les cœurs, atouts clown, sont nés en 2012 et le festival «Clownmania Belgium Festival» vivra sa troisième édition en 2017. Devinez où et quand? A Genappe le 2 juillet 2017!

Savez-vous que notre pays compte une quinzaine de clowns connus en international? Que l'un d'eux, Olivier Taquin, a notamment remporté un clown de bronze au Festival international du cirque de Monte Carlo et une médaille d'or au Festival international des arts du cirque à Paris? Savez-vous que la Belgique possède, unique au monde, un clown d'enterrement? Savez-vous que notre pays a aussi une école de théâtre et de clown de renommée mondiale et que certains de nos artistes sont formateurs dans de grandes écoles de clown en Europe? Et cerise sur le gâteau, notre événement occupe une place de choix dans la mouvance actuelle des clowns.

L'histoire est belle et longue. Alors je vous donne rendez-vous en décembre pour la suite de l'aventure. Les curieux désireux d'en savoir plus, voire de nous aider, peuvent se rendre sur www.clownmania.be ou tout simplement me téléphoner (0479/63.10.32). A bientôt!





Ensemble Mendelssohn en concert à Glabais

Les échos du précédent concert n'ont pas fini de retentir que Musique à Glabais vous donne rendez-vous avec l'Ensemble Mendelssohn, le dimanche 27 novembre.

Fondé en 2002, l'Ensemble Mendelssohn, avec Daniel Rubenstein comme violon conducteur, est composé de musiciens tous lauréats de concours nationaux et internationaux. Leur répertoire est centré autour des quintettes et sextuors à cordes avec et sans piano. Pour ce prochain concert, il sera configuré en quintette, soit 2 violons, 2 altos et 1 violoncelle. Outre Daniel, nous aurons Sophie Ackermann, 2^e violon, Vincent Hepp et Raphaël Aubry, altos, et Nicolas Deletaille, violoncelle.

Pour commencer, ils interpréteront la Fantaisie K.594 de W-A Mozart (1756-1791). Cette pièce, que Mozart a écrite pour orgue mécanique a été transcrite par le musicien Franz Beyer, qui a restauré de nombreuses œuvres de Mozart. Ensuite, le programme prévoit le

Quintette à cordes N° 2 en si bémol majeur op. 87 de Félix Mendelssohn (1809-1847), qui est une des œuvres qui représentent l'apogée de la musique de chambre du compositeur. En seconde partie, suivra le Quintette à cordes N° 2 en sol majeur, op. 111 de Johannes Brahms (1833-1897). Quand Brahms a écrit ce quintette, il n'avait que 57 ans, il pensait écrire son œuvre ultime. Heureusement, il vécut quelques années de plus et composa encore de grandes choses.

Renseignements

27 novembre 2016 - Eglise St Pierre de Glabais, à 17 h
Vente et réservation
Hubert Frissaer:
067/77.10.51 ou 0475/63.96.01
hubert.frissaer@gmail.com
Eddy Jonckheere:
02/351.15.53 ou aux points de vente habituels.
paiement: Musique à Glabais:
BE19 0682 4291 5612 Prix: 16€ / Pré-vente: 14€ / -18 ans - 50%



Partez à Honfleur en passant par l'Espace 2000

Chers amis du voyage, Angèle Hanssens vous propose un voyage de 3 jours en juin 2017 à Honfleur avec les cars Léonard. Un feuillet avec tous les renseignements sera disponible fin novembre à l'accueil de l'Espace 2000 chez Nicole Couronné.

Départ: samedi 3 juin 2017 - Retour: lundi 5 juin 2017

Renseignements: Angèle Hanssens: 0479/36.70.36



En panne d'inspiration ?

cellules-grises.be

Graphisme, impression, site Internet et beaucoup de bonnes idées
Contact: Florence Teuwen 0495/60.65.18 - 067/79.11.36

Le mot du Bourgmestre



En septembre dernier, je vous donnais des nouvelles du Groupe Action Local (GAL) «Pays des 4 bras», retenu par le Gouvernement wallon et qui a obtenu un subside de 1.688.841 € pour son financement. L'assemblée générale constituante qui a mis le GAL sur les rails s'est tenue le 7 novembre dernier et a désigné son Président, Monsieur Emmanuel Wart, Bourgmestre de Les Bons Villers; son Vice-Président, Monsieur Patrick Fautré, Directeur de l'Abbaye de Villers-la-Ville ASBL et sa trésorière, Madame Sarah Hermans, Conseillère communale à Genappe. Le prochain objectif sera de définir le profil du coordinateur qui encadrera cette ASBL au quotidien. Petit rappel, le GAL «Pays des 4bras» a pour objectifs de développer une économie locale et circulaire, d'améliorer l'accessibilité du territoire, de renforcer les services de proximité et la capacité d'accueil des touristes et de mettre en valeur notre patrimoine.

Divers médias ont reparlé dernièrement de la problématique du radon; en septembre dernier, le journal de Genappe vous rappelait que la Ville pouvait mettre à votre disposition un détecteur de radon. Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans le sous-sol. Son inhalation est nocive pour la santé. Notre objectif est de vous informer sur les possibilités de présence de radon dans notre sous-sol, des risques potentiels et des moyens de protéger les habitations en cas d'exposition. En effet, à cause du sous-sol schisteux, certains quartiers de notre commune se situent dans des zones à exposition élevée. La présence de radon peut être détectée et varier d'une habitation à une autre dans un même quartier. Une nouvelle campagne d'information est organisée par la Province du Brabant wallon. La Ville vous invite à une réunion sur ce sujet le mercredi 7 décembre à 20 heures à l'Hôtel de Ville. Des experts du Service d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI) de la Province qui travaillent en étroite collaboration avec l'Agence Fédérale pour le Contrôle Nucléaire répondront à vos questions.

Autre sujet d'actualité, la Ville s'est engagée dans un Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre avec l'objectif ambitieux de 40% de réduction en 30 ans. Nous allons donc proposer à l'approbation du Conseil communal un Plan d'Actions en faveur des Energies Durables (PAED). Ce plan définira des objectifs stratégiques et des actions à mettre en place pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de notre commune et promouvoir la production d'énergie renouvelable. Ce plan, nous n'allons pas le réaliser seuls! Nous sommes aidés par un bureau d'études, mais nous faisons appel également aux citoyens intéressés à rejoindre un groupe de travail qui se réunira durant les mois de décembre et janvier prochains. Alors, si vous êtes intéressé par les énergies durables et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, si vous faites preuve d'une expérience ou d'une expertise dans ces questions et si vous êtes disponible pour quelques réunions, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Conseiller en énergie et à manifester votre intérêt pour participer au groupe de travail chargé de préparer ce Plan d'Actions en Energies Durables.

Gérard Couronné
Le Bourgmestre.

Depuis le 5 novembre, le système de garde des médecins généralistes a changé. Désormais, la garde sera assurée au poste médical de garde. Pour les visites et les rendez-vous formez le 02/38.50.500. (Informations complémentaires en page 5)



Place aux Enfants 2016... Un réel succès grâce à vous!

Le samedi 15 octobre se déroulait «Place aux Enfants», organisé par la Ville de Genappe à l'initiative de Madame Bury, échevine de l'Enseignement. Vers 9h, un peu plus de 90 enfants, âgés de 8 à 12 ans ont rejoint l'Espace 2000 pour prendre un petit déjeuner et participer ensuite aux activités préparées pour eux tout au long de cette journée ensoleillée. C'est aux alentours de 10h que les dix groupes sont partis avec leurs accompagnants, bénévoles de l'Enseignement, pour entamer le parcours choisi lors de leurs inscriptions.

Cette année, 21 hôtes exerçant leurs activités à Genappe ont répondu présents, accepté d'accueillir les jeunes genappiens et de dévoiler les dessous de leur profession, leur passion ou leur hobby. C'est ainsi que des enfants ont fabriqué leur propre pain, cuisiné d'excellentes crêpes et de succulents

gâteaux, découvert le monde de la ferme, participé à un atelier artistique, rencontré le Bourgmestre, un avocat, joué du tambour, visité la caserne des pompiers, les services de la Police ou voyagé à l'époque de Napoléon.

L'après-midi, c'est au son de la musique des «Compagnons du Temps» que petits et grands se sont tous retrouvés pour entendre les Fables de la Fontaine revisitées sur des musiques endiablées. Aux environs de 16h, la journée s'est terminée autour d'un goûter partagé pour clôturer cette belle aventure. Ainsi, les enfants, enthousiasmés par la magnifique journée qu'ils avaient passée, ont pu retrouver leurs parents et raconter leurs expériences.

En plus de la participation dynamique des enfants et de la confiance des parents, nous tenons aussi très sincèrement à remercier

tous les accompagnants ainsi que les hôtes d'un jour, sans qui cette belle journée n'aurait pas eu lieu.

Cette année, il s'agissait de Monsieur le Bourgmestre, de la Bibliothèque de Genappe, de la Boulangerie Gossiaux, de la Ferme du Hameau du Roy, du restaurant La Lanterne, du Musée du dernier QG de Napoléon, du Haras de la vallée Saint-Pierre, de la Ferme du Prévot, de la Ferme de la Vallée, de l'Opticien Genappe Vision, du cabinet vétérinaire Bol-Bourgeois, du fleuriste Fleurs Frédéric, de La Zone de Police Nivelles-Genappe, des Pompiers de la Zone de Secours, de l'Arche, de Maître Sorel, Avocat, de l'école des Tambours de Genappe, de la Maison de Repos du Lothier, de Madame Ernst, Dentiste, de Monsieur Aphram, Dentiste et des Ateliers du Léz-Arts. Un grand Merci à tous et à l'année prochaine!



Conseil Communal des Enfants

Projet 2016-2017 et arrivée imminente de nouveaux élus

Cette année, les jeunes conseillers ont décidé de réfléchir et de réaliser un projet concernant la sécurité routière aux abords des écoles!

Deux problèmes sont très souvent évoqués par les élèves. Ils concernent d'une part, le non-respect de la limitation de vitesse à 30km/h, dans les zones situées à proximité des écoles et, d'autre part, le mauvais stationnement des véhicules qui par exemple, s'arrêtent n'importe où pour déposer les enfants à l'école. Ceci engendre de nombreux problèmes: accès dangereux pour se rendre à l'école, des enfants qui traversent et se fauillent hors des passages pour piétons, difficultés pour venir en vélo ou encore en trottinette, sentiment d'insécurité

et manque de sécurité globale.

C'est la raison pour laquelle, nos conseillers ont décidé d'interpeller la Police locale dans le but de co-construire un projet qui visera à sensibiliser les conducteurs. Les policiers ont rencontré les membres du Conseil des jeunes. Ils ont pris le temps d'écouter, de répondre aux nombreuses questions. En conclusion des débats, il a été décidé que la Police accompagnerait les conseillers tout au long de l'année à venir pour construire et réaliser leur projet.

Renouvellement d'une partie du Conseil des enfants.

Pour assurer le bon déroulement des élections des conseillers de 5^e primaire, l'AMO Tempo a réalisé, dans le courant du mois d'octobre,

des animations sur les valeurs de la démocratie et le principe électoral dans toutes les écoles de l'entité.

Ensuite, les élections s'échelonnent jusqu'au 21 novembre 2016. La prestation de serment des nouveaux élus aura lieu le 1^{er} décembre 2016 et la première séance du Conseil communal des enfants, au grand complet, est programmée pour le 8 décembre.

Le Conseil communal des enfants est un projet développé dans le cadre du Plan de cohésion sociale, des échevinats de l'Enseignement, des Affaires sociales, avec la précieuse collaboration de l'AMO Tempo et du Creccide. C'est par le biais d'actions telles que celle-ci que les enfants prennent connaissance de leur rôle de citoyen et des valeurs de la démocratie.

Nous poursuivons la distribution des sacs prépayés



Par rappel, pour obtenir ces sacs, la taxe immondices doit avoir été payée dans les délais requis (13 septembre 2016). Les personnes isolées recevront 10 sacs de 30 L, les ménages de deux personnes et plus recevront 1 rouleau de sacs de 60 L.

Pensez à votre bon d'enlèvement pour obtenir ses sacs.

Renseignements

Service Environnement:
067/79.42.72
aude.roland@genappe.be

Bousval

Av. des Combattants Jeudi 17/11/16 16h - 20h
Ecole communale

Genappe

Espace 2000 Samedi 19/11/16 9h - 12h
Service des travaux Mardi 22/11/16 16h - 20h

Ways

Grand Route Jeudi 24/11/16 16h - 20h
Ecole communale

Loupigne

Rue du Centre Mardi 29/11/16 16h - 20h
Salle communale

Semaine de l'Arbre

Genappe, fidèle à la distribution des plants

Comme chaque année, la Ville de Genappe répond présente pour la distribution des plants à l'occasion de la Semaine de l'arbre.

Varié les essences et les plaisirs. Telle est notre devise. A l'honneur cette année, quelques fruitiers et les haies mixtes. Les essences suivantes seront donc distribuées: Variétés RGF de pommiers, poiriers et cerisiers demi-tige. Pour les haies mixtes: aubépine, érable champêtre, charme et noisetiers.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 26 novembre 2016 prochain entre 10h et 12h sur le site de l'Espace 2000.

Vous aurez l'occasion de rencontrer notre équipe «environnement et espace verts» qui effectuera la distribution gratuite des arbustes aux habitants de la commune. Natagora tiendra aussi un stand d'informations.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Renseignements

Aude Roland 067/79.42.72



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Erratum

La photo des bébés de juin n'a pas été publiée




Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
0475/33.11.81
L'essentielle
Institut de beauté et pédicurie médicale



SPORTS ET SENIORS - Hector Tubiermont, Echevin

Mérites sportifs : Appel à candidatures

Les clubs et sportifs individuels sont invités à introduire, par écrit, leur candidature accompagnée d'une photo, adressée à : Ville de Genappe - Secrétariat Communal, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, pour le vendredi 25 novembre 2016 au plus tard.

Pour le Mérite Sportif Individuel
Chaque groupement sportif ne peut présenter que deux candidatures de sportifs au maximum. Il n'est pas autorisé de candidatures groupées.

Pour le Mérite Sportif Collectif
Chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble. Toute personne ou association, peut introduire une ou des candidature(s).

Pour rappel
Les CV de candidature reprendront obligatoirement : les nom, prénom, adresse du candidat, lieu et date de naissance, discipline

sportive, un résumé des performances accomplies ainsi qu'une photo.

Les sportifs qui, à titre individuel, évolueraient avec talent quelle que soit la discipline et dont nous ignorons l'identité sont invités à se faire connaître.

Renseignements
H. Tubiermont, Echevin des Sports, 0475/82.05.23
Secrétariat communal
M^{me} G. Gossiaux 067/79.42.41



Préparez les fêtes de fin d'année

Dans le cadre de ses activités, la Commission communale «Seniors» en collaboration avec l'échevinat du 3^e âge propose une journée à Bruxelles pour préparer les fêtes de fin d'année. Si vous avez atteint l'âge de 50 ans ou plus il vous suffit de vous inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Préparez les fêtes de fin d'année
Le samedi 17 décembre 2016, découvrez le marché de Noël avec des amis et passez l'après-midi au Théâtre Royal des Galeries pour assister au spectacle «La Revue»

Programme:
Déplacement en car (lieux de rattachement suivants)
8h35: Houtain-Le-Val (Place)
8h40: Loupoigne (carrefour route d'Houtain)
8h50: Baisy-Thy (Place d'Hattain)
8h55: Bousval (Salle G. Gossiaux)
9h: Ways (Ecole communale)
9h05: Genappe Centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)

9h10: Vieux-Genappe (Place Mercurey)
9h15: Glabais (Parking du restaurant «La Table de Georges»)
9h15: Départ.
10h: Arrivée à Bruxelles près de la Grand Place - Visite libre du Marché de Noël - Repas de midi libre.
14h: Rassemblement à la Grand Place pour se rendre à pied au Théâtre des Galeries
14h30: Arrivée au Théâtre 15h à 18h: Spectacle - Un entracte de 15 minutes est prévu.

«Annonciatrice des fêtes, riche en paillettes.» La Revue «des Galeries revient de façon comique, caustique et satirique sur l'année écoulée. Belge, internationale, sportive, musicale: l'actualité sous toutes ses formes, sous tous ses angles, est revue et dirigée par la troupe des Galeries»
19h30: Rendez-vous au car pour le retour à Genappe et transfert vers les lieux d'embarquement.
Le paiement tient lieu de réservation.

En cas de désistement, pas de remboursement.

Goûter de Noël des aînés Mercredi 21 décembre 2016

La commission «Seniors» invite les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans, au Grand Goûter de Noël avec animation musicale organisé de 15h à 18h en la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Les inscriptions (bulletin ci-dessous) sont à adresser à l'Administration communale, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville pour le 16 décembre au plus tard. Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont priées de le mentionner sur le bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention.

Renseignements
N. Couronné 067/79.42.01 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Bulletin d'inscriptions

Pour le voyage, talon à renvoyer avant le 20 novembre 2016.
Pour le goûter, talon à renvoyer avant le 16 décembre 2016.

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Localité Tél. n°
Lieu d'embarquement Nombre de participants

Je participe au voyage spectacle «La Revue» le 17 décembre 2016. et je m'engage à payer la somme de X 21 € en espèces à l'inscription auprès de Madame Nicole Couronné - 067/79.42.01, du mardi au vendredi de 10h à 11h et le jeudi de 16h30 à 19h.

Je participe au goûter de Noël du mercredi 21 décembre 2016 à l'Espace 2000 - Nombre de personnes.....

Se rendra(ont) par leurs propres moyens
 Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile
Noircissez la case correspondante - Merci de remplir le bulletin de façon complète

Gardes médicales

Du changement dans les rôles de gardes des médecins généralistes, un seul numéro de téléphone: 02/38.50.500. Pour plus de détails voir la communication ci-dessous



POSTES MÉDICAUX DE GARDE DU BRABANT WALLON

A partir du samedi 5 novembre, la garde de médecine générale sera assurée le week-end et les jours fériés au poste médical de garde (PMG).

Un généraliste de garde prendra en charge les demandes de soins justifiées :

- qui ne peuvent pas attendre le retour du médecin traitant.
- qui ne sont pas des urgences hospitalières.



PMG OUEST,
à Braine l'Alleud,
au 1 rue du Paradis



PMG CENTRE,
à Louvain-La-Neuve,
au 111 avenue Einstein



PMG EST,
à Jodoigne, au 43b
rue Soldat La Rivière

Les consultations se font sur RDV
Les visites à domicile sont assurées si le déplacement au PMG est impossible

Il faut se rendre au PMG muni de sa carte d'identité

Paiement par bancontact, au tarif conventionné.



Un numéro unique à composer pour les visites et rendez-vous :

02 38 50 500

Madame Framboise

Artisanat du monde
Boutique cadeaux

Rue Ry d'Hez, 22
1470 Baisy-Thy

+32 476 51 62 14

www.madame-framboise.be



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be



Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail sérieux et soigné

Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 25 OCTOBRE 2016



Divers

- Dénomination «Plaine communale» des parcelles communales situées à Genappe, de la rue de Bruxelles, entre les n° 14 et 16, se prolongeant à la voirie du 108^e de Ligne, aux voiries et aux parkings situés le long de la plaine communale, de la piscine et du hall des sports.

Finances

- Approbation des troisièmes modifications budgétaires aux services ordinaires et extraordinaires de l'exercice 2016.
- Approbation du Budget «Coté-voies» dans le cadre de la gestion des déchets pour l'exercice 2017.
- Approbation des budgets des fabriques d'églises pour l'année 2017: de Genappe - Recettes: 23.665€ - Dépenses: 23.665€. La part communale à l'extraordinaire s'élève à 1.550€, d'Houtain-le-Val - Recettes: 22.355€ - Dépenses: 22.355€. Part communale à l'ordinaire: 3.658,18€, de Baisy-Thy - Recettes: 11.260€ - Dépenses: 11.260€ - Part communale à l'ordinaire 7.779€ à l'ordinaire.
- Approbation du règlement de taxe relatif au centime additionnel au précompte immobilier. Le taux reste inchangé à 1950 centimes pour l'exercice 2017.
- Approbation du règlement de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques. Le taux reste celui de 2016. Il est donc de 7% pour l'exercice 2017.
- Approbation du Règlement de taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices ménagères pour l'exercice 2017. Les taux restent inchangés: 40€ pour les personnes isolées, 70€ pour les ménages de 2 personnes et 80€ pour les ménages de 3 personnes et plus et pour les activités professionnelles.
- Approbation du règlement de taxe relative à la salubrité et propreté publique pour l'exercice 2017. Les tarifs de délivrance des cartes d'identité restent identiques: 20€ pour les cartes d'identité pour adulte et 10€ pour les cartes d'identité pour enfant.
- Approbation du règlement de taxe relative à la salubrité et propreté publique pour l'exercice 2017. Le taux était de 30€. Il restera inchangé en 2017.

«Pays des 4 bras» - GAL

- Le projet de GAL soutenu par Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville a été retenu pour le subventionnement dans le cadre du programme leader. Pour obtenir ces subsides, le GAL doit se constituer en ASBL comprenant des représentants des 3 communes et des représentants (majoritaires) du secteur privé et associatif. MM. Rouffiange, Vanderlinck, Girboux et Couronné sont désignés pour représenter notre Conseil communal à l'assemblée générale de l'ASBL qui sera composée de 25 membres au total.

Tourisme

- L'échevinat du Tourisme en collaboration avec le Syndicat d'initiative organisera, le vendredi 9 décembre un voyage d'un jour aux marchés de Noël de Bruges et Gand accessibles après inscription aux citoyens de Genappe. Le prix de cette journée est fixé à 15€.

Travaux

- Approbation des conditions d'un marché de travaux, dans le cadre de la lutte contre les inondations, pour la réfection de trottoirs de la Chaussée de Nivelles, des rues Chiffane et de la Cense brûlée, suite aux inondations du mois de juin 2016. Estimation de la dépense: 100.000€

- Approbation des conditions d'un marché de travaux dans le cadre de la lutte contre les inondations à la rue de la Cense brûlée à Vieux-Genappe. Estimation de la dépense: 91.755,72€.

- Approbation des conditions d'un marché de travaux pour la réalisation de dispositifs anti-coulées de boues et inondations à divers endroits du territoire. Les travaux consistent en aménagements et entretiens divers sur le territoire pour résoudre des problèmes liés aux orages: Vieux-Genappe: Entre le Chemin de la Cense brûlée et la limite communale avec Nivelles en bordure du Ravel: Curages, entretiens et créations de fossés avec réalisations de redents afin de maîtriser les flux d'eau inondant la chaussée de Nivelles à Fonteny. Route de Lillois: Curage du bassin d'orage et réparation de la clôture abîmée lors des derniers orages. Chemin de Messe: Entretien et renforcement des fascines existantes. Vieux-Genappe chaussée de Nivelles: Pose de fascines pour maîtriser les flux d'eau et de boues. Ways / Baisy-Thy: entre la rue du

Pont et la rue de Thy en bordure du Ravel: Entretien et renforcement du fossé existant. Rue du Pont: Création d'un fossé et pose de fascines pour maîtriser les flux d'eau et de boues. Rue Banterlez: Stabilisation d'un talus érodé par les derniers orages et pose de fascines pour maîtriser les flux d'eau et de boues. Rue Fosty: Pose de fascines pour maîtriser les flux d'eau et de boues. Globais Avenue Eugène Philippe: Entretien du bassin d'orage, curage et entretien du fossé existant. Chemin des Crolis: Entretien du fossé et de l'exutoire existant, stabilisation et réfection de parties des berges du fossé. Bousval, rue Ferme Bordeaux: Pose de fascines pour maîtriser les flux d'eau et de boues venant des champs amont, aménagement du bord de la voirie pour guider les eaux de ruissellements. Estimation de la dépense: 157.958€

- Approbation d'un marché de travaux de sécurité en voirie à la rue Point du Jour à Bousval. Estimation de la dépense: 60.459€
- Approbation d'un marché de travaux d'égouttage divers sur le territoire de Genappe: couverture d'une canalisation à l'avenue des Cottages, entre le terrain de football et le ravel, le remplacement d'un avaloir à l'avenue des Combattants et la réparation de la grille transversale du carrefour Place communale - avenue des Combattants. Estimation de la dépense: 49.960€.
- Approbation du cahier spécial des charges et du marché de travaux voirie et d'égouttage de l'avenue des Faisandeaux, drève Emmanuelle, drève Alain, drève de Limauges en partie, avenue des Daguetts en partie, avenue de la Meute en partie et du sentier de la Fermette à Bousval.
- Approbation d'un marché de fournitures pour le remplacement de modules préfabriqués pour l'école communale de Baisy-Thy. Les modules préfabriqués à usage de garderie à l'école communale de Baisy-Thy nécessitent de lourdes réparations. Compte tenu de l'âge de ces modules, il n'est plus concevable d'investir des montants importants pour leur réparation. Il est plus indiqué d'opter pour l'achat de nouveaux modules. Estimation de la dépense: 40.000€
- Approbation d'un marché de travaux pour la réalisation d'une aire de jeux à la rue Hattain à Baisy-Thy. Estimation de la dépense: 37.933€ Subsidés sollicités: 75% des travaux

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques. Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales Seniors - Associations patriotiques. Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicaps. Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58 marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie. Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage) - Agriculture. Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations. Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC. Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com
www.sophrologie-acnobels.be

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



Les pluies du 7 juin reconnues calamités naturelles

C'est le bon moment pour envoyer votre demande à la Région wallonne! La décision de gouvernement wallon de reconnaître l'orage du 7 juin 2016 comme calamité naturelle pour les communes de Genappe, Vieux-Genappe, Baisy-Thy, Bousval, Glabais, Loupoigne et Ways a été publiée au Moniteur Belge. C'est donc le moment d'envoyer votre demande d'intervention et les documents requis au Service des calamités publiques wallon, et ce jusqu'au 31 janvier 2017, dernier délai. Attention, selon la décision du Gouvernement wallon, les destructions sur les biens situés à Houtain-le-Val ne sont pas prises en compte.

Êtes-vous concernés ?

Sont concernées, les personnes qui ont eu des dégâts suite à l'orage du 7 juin pour les dommages non couverts par l'assurance incendie de leur habitation. C'est-à-dire : les voitures qui n'étaient pas rangées dans un garage ou dans un carport, les terrasses en dur, les allées, les murs de soutènement, les clôtures si elles sont fixées dans le sol, les tondeuses, les outils de jardin, le mobilier de jardin, les caravanes.

Sont également prises en compte

les pertes agricoles sur des récoltes non engrangées, les cheptels vifs hors bâtiments et les sols et cultures.

Les personnes qui ont eu des dégâts immobiliers et mobiliers et qui à la date du 7 juin 2016 bénéficiaient d'un revenu d'intégration sociale au CPAS et n'avaient pas souscrit une police d'assurance incendie pour leur habitation.

Rappelez-vous que le fonds des calamités ne prend pas en charge les franchises ni les compléments d'indemnisation des personnes qui ont eu des dégâts couverts par leur police d'assurance incendie.

Que faut-il faire ?

La décision est effective et les personnes concernées ont jusqu'au 31 janvier 2017 pour introduire leur dossier auprès de la Région Wallonne.

Qui doit renvoyer le formulaire ?

C'est le propriétaire des biens qui doit remplir et renvoyer le formulaire à la Région Wallonne. Pour être valable, votre dossier doit contenir : les formulaires que vous aurez téléchargés sur le portail de la Wallonie, ils sont également accessibles sur le site de la Ville (www.genappe.be) et peuvent être demandés au Ser-

vice régional des Calamités.

N'oubliez pas d'y ajouter toutes les annexes requises et éventuellement des photos, devis, factures. C'est bien le propriétaire du bien qui remplit et transmet son dossier en un seul exemplaire au Service régional des Calamités par recommandé ou par mail.

Où faut-il envoyer les documents et se renseigner ?

SPW - DGO5
Service des calamités publiques
Avenue Gouverneur Bovesse, 100 - 5100 Jambes - Tél. 081/32.32.00
calamites.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be Une permanence d'information est organisée les mercredis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 15h à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

Qu'en est-il de l'orage du 23 juin 2016 ?

Le Gouvernement wallon n'a pas encore pris de décision pour les orages et les dégâts survenus le 23 juin : nous vous informerons en temps utile à ce sujet.

Nous ne manquerons pas de revenir avec des informations plus précises sur la date limite pour introduire ces demandes d'indemnisation.



Comment sécuriser votre habitation ?

Les journées deviennent de plus en plus courtes, le soleil se cache, les cambrioleurs sont plus actifs. Devenez l'acteur de votre sécurité!

L'automne marque le retour à l'action des cambrioleurs. S'ils ne s'arrêtent jamais vraiment de visiter les maisons, ils sont plus actifs durant les mois d'automne et d'hiver, car ils peuvent opérer sans être repérés. C'est pourquoi nous vous rappelons que vous êtes le premier acteur de votre sécurité. En ce sens, c'est à vous qu'il appartient de sécuriser votre habitation.

N'oubliez pas que les trois ennemis du cambrioleur sont le bruit, la lumière et le temps. Si vous ne pouvez être à 100% à l'abri d'un cambriolage, il y a des moyens qui permettent de dissuader ou de ralentir les voleurs. Activez l'alarme anti-intrusion de votre propriété, installez des lampes à détection de mouvements aux abords de votre habitation et achetez des châssis à plusieurs points d'ancrage qui rendent difficile ou plus longue la tentative d'effraction.

Pensez également que si les

hautes haies vous garantissent une plus grande intimité, elles permettent aussi aux voleurs d'opérer dans la plus grande discrétion. Évitez donc que des arbres ou haies cachent la vue sur votre porte d'entrée. Rappelez-vous que les rosaces qui dépassent des portes sont plus facilement violables. Ne laissez traîner aucun outil facilitant l'effraction. Rangez donc vos échelles, pieds de biche, marteaux, tournevis et autres outils pouvant servir au cambrioleur. Enfin, souvenez-vous que si vos portes d'accès disposent d'une fenêtre, il est impératif d'enlever la clé de la serrure. Dans le cas contraire, le voleur n'aurait qu'à casser le carreau afin de tourner la clé... et de pénétrer chez vous.

Tous ces conseils peuvent vous être prodigués par votre Inspecteur de quartier. Par une simple visite à domicile, il pourra vous fournir des astuces personnalisées et adaptées. N'hésitez pas à le consulter.

Vous ne le connaissez pas ? Rendez-vous le site : www.votrepolice.be, rubrique «Votre agent de quartier».

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Enquête publique



Nos références à rappeler : URB/874.2-16.003/si/cd/2032

Demande introduite par IDYLE SA, ayant établi ses bureaux à 1301 Bierges, rue de Champles 50 relative à un bien sis à 1471 Loupoigne, rue Pavé St Joseph et cadastré 6^e division section C, n° 123S4, 80M, 80L et 123R4.

Objet de la demande :

Demande de permis d'urbanisation :

- création de 147 lots en vue de la construction de 238 à 257 logements (103 à 122 appartements et 135 maisons) ainsi que des locaux destinés à des activités de service ;
- demande de création de voiries communales.

La demande de permis d'urbanisation porte sur une superficie de plus de 2 ha.

- Application de l'article 330-07° du CWATUP
Un ou plusieurs bâtiments de la demande de permis d'urbanisation ont une hauteur d'au moins 4 niveaux ou 12 mètres sous corniche et dépassent de 3 mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à 50 mètres de part et d'autre des constructions projetées
- Application de l'article 330-08° du CWATUP renvoyant à l'article 330-01° du même code ;
Un ou plusieurs bâtiments de la demande de permis d'urbanisation ont une profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, supérieure à 15 mètres et dépassent de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës
- Application de l'article 330-08° du CWATUP renvoyant à l'article 330-

02 du même code ;

- Application des articles 330-09° et 129 quater du CWATUP - Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale (le projet prévoit la création de voiries communales) Le projet est visé par la rubrique 70.11.01 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées : «projet de lotissement comprenant une superficie de 2 ha et plus de lots destinés à la construction d'habitations (...); il s'agit donc d'un projet de catégorie B (art. D.29-1 § 4, b, du Code de l'Environnement)».
- Application des articles D29-1 et suivants du Code de l'Environnement

L'autorité compétente pour statuer sur cette demande est le Conseil communal de Genappe en ce qui concerne la création de voiries communales et le Collège communal de Genappe en ce qui concerne le permis d'urbanisation.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale (Service Urbanisme) à partir du 14 novembre jusqu'au 14 décembre 2016.

Date d'affichage de l'avis :

8 novembre 2016

Date d'ouverture d'enquête :

14 novembre 2016

Date de la clôture de l'enquête :

14 décembre 2016

Séance de clôture de l'enquête : Le 14 décembre 2016 à 9h - Salle du Conseil Communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 GENAPPE.

Le Collège Communal, porte à la connaissance du public qu'une enquête publique a été ouverte, relative au projet mentionné en objet. Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement, est déposé à l'examen du public à la maison communale,

au Service urbanisme. Espace 2000 n° 3 à 1470 Genappe, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture, soit durant un délai de trente jours, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 8h à 11h45, les jeudis 17 et 24 novembre 2016 et les 1^{er} et 8 décembre 2016 entre 16h et 20h Des explications techniques seront données à toute personne intéressée.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie (067/79.42.47), par courrier électronique (info@genappe.be), par courrier (Collège Communal, Espace 2000 n° 3 à 1470 Genappe) ou formulées au Conseiller en Environnement (Madame Roland 067/79.42.72) Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme (CATU, Madame Dehombreux 067/79.47.37) ou à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture. A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés. Les réclamations et observations verbales seront acceptées lors de la clôture de l'enquête en séance publique, à la date et l'heure mentionnées ci-dessus ou recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en environnement ou le CATU ou à défaut l'agent communal délégué.

La réunion accessible au public, obligatoire en vertu de l'article 4^e, 8° du CWATUP aura lieu le mercredi 30 novembre 2016 à 18h dans la salle du Conseil Communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Si le nombre de personnes ayant introduit individuellement des observations ou des réclamations est supérieur à vingt-cinq, une réunion de concertation se tiendra le jeudi 22 décembre 2016 à 18h, dans la salle du Conseil Collège, Espace 2000 n° 3 à 1470 Genappe.

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe

Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.gilson-andre.axa-banque.be

www.assurancesgilson.be

CBFA : 014169 AcB



Services bancaires

ALEX FERRER

COIFFURE À DOMICILE

MILENA IALIPRETE

0471/44.69.68

MIALIPRETE@ALEXFERRER.BE

[FACEBOOK.COM/ALEXFERRER1410](https://www.facebook.com/ALEXFERRER1410)



Genappe perd encore une fois la boule les 16, 17 et 18 décembre!

Pour la troisième fois, la Ville de Genappe et l'échevinat de la Culture vous invitent à vivre une fin d'année inoubliable et à découvrir le marché de Noël, un mini-festival international de Marionnettes et de théâtre d'Objet, et toute une série d'animations. Cette année encore, le TOF Théâtre vous propose des spectacles surprenants et décalés dont lui seul a le secret! Sept compagnies, belges, italiennes, argentines et françaises vous présenteront leurs spectacles dans différents

lieux du centre de Genappe. Le programme complet de Genappe perd la Boule vous sera détaillé dans l'édition du bulletin communal du mois de décembre. Les pré-ventes seront accessibles dès le 1^{er} décembre au Centre Culturel de Genappe.

Genappe perd la boule, c'est aussi l'occasion de préparer les réveillons grâce à des cadeaux originaux, aux produits de terroir et autres délices proposés dans des chalets typiques, au sein du marché

des créateurs, sans oublier les cantiques traditionnels, le traîneau du Père Noël, les friandises de la Mère Noël et la Reine des Neiges. Pour les sportifs, une deuxième édition de la Corrida de Genappe (jogging de 8 km) est également en préparation.

Recherche hébergement ...

Le TOF Théâtre, qui assure la direction artistique de ce mini-festival financé par la Ville de Genappe, lance un appel aux habitants désireux d'accueillir chez eux un ou plusieurs artistes-invités pour la durée du festival (les 16, 17 et 18 décembre). En plus de rendre un grand service, cet accueil serait l'occasion de belles rencontres et d'échanges entre les artistes et les familles. Une chambre individuelle suffit, pour autant que le logement se situe près du centre de Genappe. Les bénévoles et les accueillants seront bien évidemment invités à venir voir les spectacles en remerciement pour leur hospitalité.

Les organisateurs tiennent d'ores et déjà à remercier les personnes qui se sont engagées comme bénévoles pour l'organisation du festival. Si vous avez du temps, de l'énergie et l'envie de découvrir les coulisses d'un festival de théâtre (restauration / aide à la technique et aux transports / accueil du public / billetterie), n'hésitez pas à contacter le TOF Théâtre (manon@toftheatre.be)! Et si vous connaissez, autour de vous, des personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à faire passer l'information.



Les journées Louis XI annoncées pour septembre 2017

Les journées Louis XI ont toujours rencontré un engouement dans la population et parmi les associations. Aussi de nombreuses voix demandaient de remettre au goût du jour cet événement médiéval populaire et historique. Par conséquent, à la demande de la Ville de Genappe, un partenariat s'est constitué avec le Centre Culturel et le Syndicat d'Initiative pour relancer l'organisation des Journées Louis XI en septembre 2017. Ces trois acteurs se partagent différentes missions dans le cadre de cet événement d'ampleur. Une dynamique participative sera d'ailleurs mise en place par

le Centre Culturel pour impliquer la population. Différentes activités sont en cours de programmation telles que les défilés, parades autour de l'arrivée du Dauphin, un campement et un marché médiéval, des batailles, un banquet, des concerts. Bref, les journées Louis XI, dont la direction opérationnelle a été confiée au Centre Culturel de Genappe, seront revisitées sous un regard neuf. En conclusion, bloquez déjà la rentrée 2017 dans votre agenda. Des informations plus détaillées vous seront communiquées dans les prochaines éditions du journal communal.



Inscriptions à l'académie en croissance!

Le développement des activités de l'académie est une ligne de force importante de notre politique culturelle et de jeunesse. Celle-ci permet aux jeunes de développer une expression culturelle dans les domaines de la Musique, de la Danse et des Arts de la Parole. L'antenne de Genappe accueille près de 369 élèves, au 7 octobre 2016, dont 77% habitent notre commune. L'académie vient d'ouvrir un nouveau cours de formation pluridisciplinaire adulte en théâtre le lundi soir qui rencontre un franc succès puisqu'il réunit 20 élèves chaque semaine. Pour rappel, la Ville de Genappe consacre chaque année

un budget de 156.000 euros et met à disposition de l'académie les classes à l'Espace 2000, ce qui permet d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions. A l'occasion du 25^e anniversaire de l'implantation de Genappe, les autorités communales viennent d'ailleurs de procéder à la réouverture après des travaux de rafraîchissement et de rénovation financés à hauteur de 50.000€.

Renseignements

067/79.42.96, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 12h à 18h, hors congés scolaires.



A l'occasion du 25^e anniversaire de l'implantation de Genappe, les autorités communales viennent de procéder à la réouverture de l'académie après des travaux de rafraîchissement et de rénovation financés à hauteur de 50.000€

Des chiffres, des actions et un nouvel horaire à la bibliothèque



La bibliothèque se porte bien et poursuit le développement de ses activités. Pour l'année 2015, elle a comptabilisé 1.411 lecteurs inscrits répartis comme suit: 914 de moins de 18 ans et 497 de 18 ans et plus et un total de 35.879 prêts.

Pour rappel, la bibliothèque de Genappe avait introduit un plan de développement de la lecture en mars 2014 pour lequel elle n'a pas obtenu de subsides car ceux-ci ont été suspendus par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Malgré cette décision, la bibliothèque et son équipe poursuivent une série de projets et d'actions sensés «renforcer le lien social et la citoyenneté par les pratiques culturelles». Voici quelques réalisations:

- Des ateliers d'écriture au p'tit resto du CPAS;
- Des collaborations ponctuelles avec les Amis de Bousval;
- La mise en place d'ateliers d'alphabétisation avec le soutien du plan de cohésion sociale de la Ville;
- Un travail d'accompagnement des publics vers la bibliothèque avec l'AMO Tempo;
- Des lectures sur le RaVel pendant l'été;

- Le prêt de valises contenant des albums pour les accueillantes d'enfants;
- La lecture d'albums à la halte-accueil («la parenthèse»).

Nouveaux horaires

Prochainement, la bibliothèque mettra à disposition des malles philosophiques pour les écoles désireuses de développer ces matières. Celles-ci ont été constituées par les bibliothèques de Braine-l'Alleud, Nivelles, Genappe et Rixensart. L'objectif est d'aider au développement de la réflexion et de l'expression des enfants sur des questions éthiques. Ce travail est réalisé en collaboration avec le centre culturel de Genappe. En vue d'organiser au mieux ces activités et répondre aux besoins actuels des lectrices et lecteurs, les horaires de la bibliothèque ont été modifiés. Nous vous accueillons désormais du mardi au samedi:

- Mardi: 13h - 18h45
- Mercredi: 9h - 11h45 et 13h30 - 17h45
- Jeudi: 13h - 18h45
- Vendredi: 13h - 16h45
- Samedi: 9h - 12h45



Habitat à Genappe

Appel aux candidats locataires pour les logements moyens!

Le CPAS de Genappe gère un parc de 12 logements moyens situé à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. La construction de ce quartier, composé de 4 maisons (3 chambres) et de 8 appartements (1 et 2 chambres) avait nécessité un investissement public d'un million d'euros partagé pour la première moitié par le CPAS de Genappe et l'autre moitié par la Province et la Région wallonne. Mis en service en 2000, ces logements moyens sont destinés à aider les jeunes ménages originaires de Genappe à résider dans leur commune.

Des conditions de revenus sont assorties à l'attribution de ces logements pour les ménages dont les revenus annuels imposables sont situés entre 27.400 et 42.400€ pour une personne seule et entre 34.200 et 51.300€ pour un ménage (avec une majoration pour enfant à charge de 2500 euros). Les loyers sont fixés entre 374 et 600 euros en fonction du type de logement, pour une location consentie pour une durée de 9 ans maximum. Chaque lo-

gement dispose d'un séjour, d'une cuisine équipée (taque, hotte, four, frigo), d'une salle de bains et d'un WC séparé, d'un débarras et d'un jardin privatif.

Constitution d'une réserve de candidats locataires

Une liste de candidats locataires est ouverte par le CPAS de Genappe qui lance un appel aux candidats locataires pour constituer une réserve pour les logements moyens situés à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. L'attribution du logement ainsi que le loyer mensuel de base sont déterminés par le

Conseil de l'action sociale, dans le respect des dispositions régionales applicables à ce type de logement. Les priorités sont accordées aux ménages à revenus moyens domiciliés dans l'entité ou démontrant un lien avec la Ville de Genappe.

Les candidats doivent adresser leur candidature par écrit à Monsieur Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe ou la déposer au CPAS contre accusé de réception (accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures exclusivement). Toute information utile peut être obtenue au 067/64.54.50.



Etat civil

Naissances

ANTOINE Armance de Loupigne
BOZHDARAJ Apolline de Ways
BRISMÉ Iris de Ways
DE PAEPE Rose de Vieux-Genappe
DUBRAY Lise de Genappe
DULAIT Victoria de Ways
FRANÇOIS LEBECQ Mahée de Loupigne
FRÉNOT Alban de Ways
GUARRATA Lucie de Houtain-le-Val
JANSSENS Largo de Baisy-Thy
LECLERCQ Alexandra de Bousval
LEGRAND Camille de Ways
LONBOIS Emilie de Ways
MATHIEU Basile de Baisy-Thy
MEURICE Raphaël de Houtain-le-Val
PARIDAENS Lucas de Vieux-Genappe
RAHHAOUI Youness de Bousval
STORMS Juan de Loupigne
ZEEBERGH Emma de Baisy-Thy

Mariages

KALEN Stéphane et MEDAER Melissa de Genappe

Décès

BERG Valérie de Loupigne (1974)
BLANPAIN Marie Thérèse de Genappe (1930)
CLOSTER Maria de Ways (1923)
DAOUT Lucien de Bousval (1923)
DELMARCELLE Guy de Genappe (1948)
DEVILLERS Gisèle de Genappe (1923)
DEWARD Camille de Loupigne (1930)
DRUINE Michel de Loupigne (1959)
FORTEMS Jacques de Genappe (1929)
GOOSSENS Martine de Genappe (1952)
ROSE Youri de Baisy-Thy (1996)
ROTHSCHILD-LACUEVA Daniel de Baisy-Thy (1950)
SARRAZIN Marie de Bousval (1935)
SEGERS Georges de Genappe (1930)
VANHOLLEBEKE Suzanne de Bousval (1925)
VANSCHOENBEEK Guy de Bousval (1941)



L'allocation de chauffage

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à l'octroi d'une allocation de chauffage par le CPAS, via le Fonds Social Chauffage, dans le bulletin communal du mois d'octobre.

Pour rappel, cette intervention est valable pour les ménages qui se chauffent avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant (type C) et du gaz propane en vrac. Les destinataires visés par cette mesure financière doivent, soit bénéficier de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité et/ou disposer de revenus annuels bruts imposables inférieurs à 17.649,88€, majorés de 3.267,47€ par personne à charge, soit être en situation de surendettement. Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1500 litres au maximum. Pour les ménages utilisant d'autres sources d'énergie, le CPAS peut accorder dans certaines conditions des aides sociales ponctuelles équivalentes aux allocations de chauffage.

Tous les renseignements à ce sujet peuvent être obtenus au CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe par téléphone au 067.64.54.50, par mail cpas@genappe-cpas.be, ou en se rendant aux permanences de 9h à 12h le lundi, le mercredi ou le vendredi.

Personnel: un peu de changement!

Quand Bernard remplace Christian

Le CPAS vient de mettre à l'honneur Christian Peeters, responsable technique, qui vient d'être admis à la retraite le 30 septembre dernier. Il fut engagé le 16 novembre 1982 en qualité d'ouvrier qualifié et promu brigadier depuis le 1^{er} juillet 1999. Christian Peeters a toujours fait preuve de motivation, de sérieux et de beaucoup de rigueur dans ses missions professionnelles. Le Conseil de l'Action Sociale le remercie pour son aide précieuse pendant toutes ces années. Il vient d'être remplacé par Bernard Degée, au poste de responsable technique.

Bonne retraite Marie-Eve

Le Conseil du CPAS vient de mettre à l'honneur, Marie-Eve Doumont, admise à la retraite au 1^{er} novembre 2016. Aide-familiale, elle est entrée en fonction en 1979. Le Conseil a exprimé tous ses remerciements pour son engagement de cœur au service des familles de Genappe.

Un départ, deux arrivées

Le chef du service social, Pascal Pierart, a quitté ses fonctions le 31 août dernier pour évoluer dans le secteur de l'aide à la jeunesse à la Fédération Wallonie Bruxelles. A la suite de la réorganisation du service, le Conseil vient d'approuver l'évolution de Sébastien Schepers, assistant social depuis août 2009, vers la fonction de Chef du service Intégration Sociale. Le Conseil a également approuvé l'évolution de Nicolas Ciavarella, assistant social depuis juin 2000, vers la fonction de Chef du Service aux familles.

JEUNESSE

La Maison des jeunes décolle!

L'espace jeunesse «Le Bug-1» ambitionne de devenir une Maison des Jeunes reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dernièrement, celui-ci s'est constitué en asbl afin de lancer le processus de reconnaissance et de financement auprès de la Fédération. Celle-ci a été créée le 22 septembre par 15 membres fondateurs. A cette occasion, l'assemblée constitutive a désigné un nouveau conseil d'administration composé de 10 membres. Dans la foulée, l'asbl a décidé d'adhérer à la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire (FCJMP) et a introduit un

projet de partenariat local d'action communautaire qui permettra de soutenir le projet de la Maison de jeunes et sa continuité. Le conseil d'administration de la fédération a été impressionné par le projet et l'implication des jeunes. Un excellent nouvelle donc.... Cela signifie que la Maison de jeunes peut envisager son action à long terme en bénéficiant d'un soutien de la FCJMP, et d'un subside de fonctionnement de 10.000 euros de la Ville de Genappe. La prochaine étape sera l'introduction du dossier de reconnaissance qui sera réalisé collectivement en juin 2017 pour

pouvoir porter réellement le titre de «Maison de jeunes». Encadrée par le Centre Culturel et l'échevinat de la jeunesse, cette belle dynamique mérite des remerciements à l'ensemble des porteurs de projet quelle que soit leur implication.

Pour rappel, la maison des jeunes est ouverte le mercredi de 13h30 à 19h, le vendredi de 15h30 à 19h et le samedi de 12h30 à 16h30. Elle se situe au rez-de chaussée du Centre Culturel, rue de Bruxelles, 14 à 1470 Genappe. Tous les renseignements peuvent être obtenus au Centre Culturel de Genappe, 067/77.16.27. Vincent Girboux 0473/88.11.90



Banque & assurances S.A. Hoyois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

De «L'Imaginaire» dans le centre de Genappe



Il nous aura fallu plus de cinq ans pour faire le tour du paysage associatif de Genappe dans la rubrique 'L'association à la loupe' que vous avez pu découvrir à travers ces pages. Un tour d'horizon qui a pris fin en juin et qui, de par sa longueur, témoigne de l'activité associative intense de notre belle commune. Dorénavant, c'est à la rencontre de personnes ou d'initiatives qui donnent des couleurs au paysage genappien que nous vous emmènerons, de manière ponctuelle. Tous les projets qui ont un lien avec la culture au sens large seront dépeints ici. Ainsi, plus d'excuses pour ne pas connaître ceux qui font bouger la ville!

Pour commencer, c'est la Galerie «L'Imaginaire» qui s'est installée dans le centre de Genappe que nous avons choisi de vous présenter: une galerie d'art qui met, chaque mois, un artiste de la région à l'honneur, et qui vient d'être rejointe par sa petite sœur «L'Imaginaire 2», située dans la rue de Bruxelles.

Rencontre avec Renaud L'Hoir, propriétaire des lieux.

accessible à la galerie, en l'ouvrant à tous.

Quel est le concept des Galeries «L'Imaginaire»?

«Il s'agit de lieux dédiés à l'art. Tous les mois, nous exposons les œuvres d'un artiste dont nous aimons le travail. En septembre le Genappien Christian Vandelois a occupé l'espace avec son exposition «Eclats de corps». Christian Dugardeyn (Duga), un artiste de Ways, s'est joint à nous en octobre pour exposer ses nouvelles réalisations, dans lesquelles il allie sa passion pour l'art et l'anatomie. Outre les vernissages qui se déroulent chaque début de mois, nous ouvrons aussi la galerie tous les jeudis pour l'Apéro b'Art, une soirée conviviale au cours de laquelle les gens se rencontrent, discutent autour d'un verre. Quand la galerie est vide, entre deux expositions, nous mettons des toiles vierges à disposition ainsi que de la peinture, et nos visiteurs retroussent leurs manches... Ils peignent chacun leur toile ou, à plusieurs, une toile collective. A la fin de la soirée, les œuvres sont exposées. Ça nous permet de donner un côté léger et

Vous êtes donc constamment à la recherche d'artistes à promouvoir?

«Oui. Et en priorité, nous voulons promouvoir les artistes de Genappe et des environs. On ne l'imagine pas, mais ils sont très nombreux... D'ailleurs, pour le moment, nous n'avons pas encore dû chercher nos exposants; ils se sont manifestés de manière spontanée. J'invite donc tous ceux qui le souhaitent à venir nous voir pour nous présenter leur travail. C'est pour les artistes une belle opportunité car nous travaillons au pourcentage et les sommes demandées sont dérisoires. Il n'y a pas de frais à la base.»

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous installer à Genappe?

«Avant, j'avais un commerce de vêtements situé dans la rue de Bruxelles. Après sa fermeture, je me suis mis à la recherche d'un autre lieu dans le coin, et je suis tombé sur cet espace. J'ai contacté le propriétaire qui s'est avéré être un amateur d'art. Je n'avais pas envisagé d'ouvrir une galerie d'art,

mais ayant moi-même étudié aux Beaux-Arts, j'ai eu envie de me lancer. Nous nous sommes dit qu'avec les murs sans ouvertures, si on rafraichissait bien, ça ferait une sorte de tunnel rare, propice à accueillir des œuvres d'art. Les gens ont trouvé ça insolite, ils ont été interpellés vu l'état de délabrement initial du bâtiment, mais au final, l'idée plaît beaucoup.

Quel serait votre souhait pour le centre de Genappe?

«L'idéal serait d'essayer de ramener des gens vers le centre. La place et l'église ont beaucoup de charme, c'est dommage que ça ne soit pas mieux exploité. Avec le projet du Centre culturel qui vise l'installation d'artistes dans des lieux éphémères de la ville et notamment dans cette rue, ça serait intéressant d'imaginer un petit village d'artistes, une rue dans laquelle on pourrait se promener, aller à la rencontre de l'art dans les différents espaces actuellement inoccupés. Nous venons d'ailleurs d'ouvrir «L'Imaginaire 2» dans la rue de Bruxelles, au numéro 23, qui accueillera parfois une extension de l'exposition de la première galerie, parfois un autre artiste.

La Galerie Atelier de l'Imaginaire est ouverte du mardi ou samedi de 14 à 19h. Jusqu'au 26 novembre, vous pourrez y découvrir le travail de Ronja Schlickmann dont la recherche artistique se tisse de la rencontre de deux extrêmes: le fortuit et le construit.

Renseignements

Renaud L'Hoir
Galerie Atelier de l'Imaginaire
24 rue de Charleroi 1470 Genappe
0484/15.49.67
Retrouvez la Galerie sur Facebook: Galerie Imaginaire.

Un projet rap pour les jeunes

Nouvelle initiative qui rythme ce début d'année scolaire au Bug-1: le projet rap. Basé sur des rencontres entre les jeunes Genappiens et les jeunes de la MJ saint-gilloise «Le Bazar», ce projet a pour objectif principal de renforcer le sentiment de cohésion entre les groupes, de les amener à partager certaines valeurs et à expérimenter le vivre ensemble, à l'heure où le contexte favorise la stigmatisation des communautés.

«Les jeunes participants au projet présentent des profils très différents avec des problématiques qui leur sont propres», explique Emilie Lavaux, présidente de l'asbl «Le Bug-1» et directrice du Centre culturel. «Les jeunes de Genappe proviennent d'un contexte rural où règne d'importants problèmes de mobilité et évoluent pour la plupart dans un contexte socio-économique que nous pourrions qualifier de favorable. Les jeunes de Saint-Gilles, quant à eux, sont issus de familles immigrées marocaines et résident en majeure partie dans des logements sociaux ou des logements précaires. A travers des actions concrètes et partici-

patives liées aux centres d'intérêts des jeunes (dans ce cas, le rap), nous voulons déconstruire les représentations de chacun, favoriser la mixité, les échanges et l'expression des jeunes afin de renforcer le sentiment de vivre ensemble. Dans le groupe du Bug-1, nous avons en plus la chance d'accueillir deux nouveaux genappiens venant respectivement d'Iran et de Syrie.»

Les deux groupes ont donc été amenés à se rencontrer et à mieux se connaître, à appréhender les réalités de chacun à travers des actions socio-culturelles liées à la culture Hip-Hop (telles que des sorties culturelles et ou l'organisation d'événements). Suite à ces rencontres, un atelier rap a été mis en place dans chacune des structures, afin de permettre aux jeunes de s'initier et d'appréhender cet outil d'expression. Pendant ces ateliers, chaque jeune a l'occasion d'exprimer son ressenti sur ses propres difficultés et sur différentes thématiques qui lui semblent importantes.

Renseignements

Tristan Scarnière 067/77.16.27
tristan@ccgenappe.be



Vous vendez? Vendez avec l'équipe gagnante!



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél: 067/87.45.00 - Fax: 067/87.45.09 - Email: info@century21maisonblanche.be

Avec ou sans sucre?

Le 25 novembre prochain, des effluves de sucre flotteront autour du Café de la Lanterne... Pour fêter la sortie de «Les choses qu'on a vécues ensemble», ouvrage dédié à l'ancienne sucrerie de Genappe et publié aux Editions L'Harmattan, nous vous invitons à prendre le petit déjeuner avec tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la publication du livre.

Au menu de ce rendez-vous matinal: du café, des croissants, un bref retour sur le projet Carré Blanc initié par le Centre culturel en 2012, mais aussi des tables rondes qui vous permettront d'aller à la rencontre d'anciens travailleurs, d'experts, de photographes, d'associations...

Inscription obligatoire auprès de Valérie: valerie@ccgenappe.be Le livre est déjà disponible au Centre culturel au prix de 15€.

Renseignements

Le vendredi 25 novembre Accueil à 9h
A la salle «Sous les toits de la Lanterne» (au Café de la Lanterne)
067/77.16.27 valerie@ccgenappe.be



Un anniversaire à la ferme?
Un mercredi après-midi?
Un stage pendant les vacances?
En famille, en groupe avec l'école ou la crèche!

Françoise Bodart-Sneessens
0475/35.14.25 - www.fermedelavallee.be
1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe

Ferme pédagogique de la Vallée



De l'art à l'École

Rapprocher le monde de l'enseignement et le monde artistique, c'est le pari un peu fou que s'est lancé le CDWEJ (Centre dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse), à travers l'opération «Art à l'école». Le concept? Pendant une année scolaire, une classe accueille en résidence un artiste qui vient partager son univers avec les élèves. En retour, ils vivent l'expérience d'un processus de création et apprennent à s'exprimer, tout en sortant du cadre de l'enseignement traditionnel.

Situé à l'entre-deux de ces univers, un médiateur culturel contribue à renforcer la découverte de la création contemporaine auprès des classes partenaires et à faire rayonner le travail de ces ateliers dans la région. A Genappe, c'est le centre culturel qui, tout au long de l'année, jouera ce rôle auprès des deux écoles sélectionnées par l'appel à projet: les écoles communales d'Houtain-le-Val et de l'Espace 2000 (atelier théâtre dans la classe de 1^{er} et 2^e année primaires d'Isabelle Kennis en compagnie de la comédienne Clara Lopez).

Jennifer Ninane et Nathalie Dehaye, enseignantes à Houtain-le-Val, y ont inscrit les classes de 1^{re} et 2^e année primaires (26 élèves) dont elles sont les titulaires. Elles accueilleront tout au long de l'année l'artiste Erika Faccini qui animera des ateliers danse.

C.C.G: Qu'est-ce qui vous a poussé à vous inscrire à «Art à l'école»?

Les enseignantes: Pour les enfants, il s'agit de l'occasion de rencontrer et de travailler avec une artiste professionnelle, mais aussi de partager des apprentissages avec une personne extérieure. C'est une opportunité pour eux de se découvrir, de s'exprimer et de partager des ressentis. Ce projet nous permettra aussi de découvrir nos élèves dans un contexte différent et de vivre ensemble un processus de création. De plus, intégrer la culture et l'ouverture vers le monde extérieur est une des valeurs de notre projet d'établissement au sein de l'école de Houtain-Le-Val.

Une de nos spécificités est la mise en avant de l'apprentissage du français au travers de toutes formes d'expression.

C.C.G: Pourquoi la danse?

La danse est un excellent moyen d'expression car elle permet le développement de nombreuses compétences chez l'enfant, tant du point de vue personnel que dans les apprentissages scolaires. Chez le jeune enfant, les apprentissages passent par le corps. D'ailleurs, ne dit-on pas: «Etre bien dans son corps pour être bien dans sa tête»?

C.C.G: Pourriez-vous nous décrire le projet?

Les enseignantes: Lors d'une après-midi rencontre, nous avons fait connaissance avec la danseuse Erika avec qui nous avons énormément échangé. Cette artiste nous accompagnera en classe ainsi qu'aux deux jours de formation durant laquelle nous travaillerons le corps dans sa globalité par l'utilisation de la voix, des émotions afin de développer sa propre individualité. Cette formation nous permet aussi de s'interroger sur nos approches respectives. Etalé d'octobre à mai, ce projet s'échelonne sur dix séances de deux heures, pour se clôturer par une grande représentation avec les autres écoles participantes sur la scène des Écuries de Charleroi.

C.C.G: Quels objectifs poursuivez-vous en participant à «Art à l'école»?

Les enseignantes: Nous voulons que chaque enfant prenne conscience de son corps et de son identité personnelle tout en renforçant l'estime de soi et la relation aux autres. Nous sommes convaincues que chaque enfant en sortira certainement grandi.

«Etre bien dans son corps pour être bien dans sa tête»?



Avis aux glabaisien-nes!

En mai 2017 aura lieu «Arts à Glabais», ce parcours d'artistes qui prend ses quartiers dans le village depuis de nombreuses années. Pour donner au projet un caractère joyeusement participatif, nous sommes à la recherche de lieux pouvant accueillir le travail des artistes pendant le week-end du 1^{er} mai. Alors si l'aventure collective vous tente et si vous possédez un jardin, une grange, une véranda, un bout de salon ou simplement un morceau de trottoir à mettre à disposition, faites-le nous savoir!

De plus, que vous soyez artiste amateur ou professionnel, quelle que soit votre discipline artistique, nous vous invitons à participer, seul ou au sein d'un collectif, en prenant contact avec Vanessa Pinoy (vanessa@ccgenappe.be).

Renseignements

Valérie Vanden Hove 067/77.16.27 valerie@ccgenappe.be



Une plongée dans l'univers carcéral

La Nef des fous

Ils ont commis des actes graves ou criminels et sont emprisonnés pour une durée indéterminée entre les murs de l'annexe psychiatrique de la prison de Forest... Ils, ce sont les détenus qui, face à la caméra, se révèlent et livrent leurs espoirs d'être libérés un jour. «La Nef des fous», un film d'Eric D'Agostino et Patrick Lemy, nous plonge au cœur de cellules où l'humanité semble avoir été oubliée. Il vous sera présenté le 20 novembre prochain à la Maison Galilée.

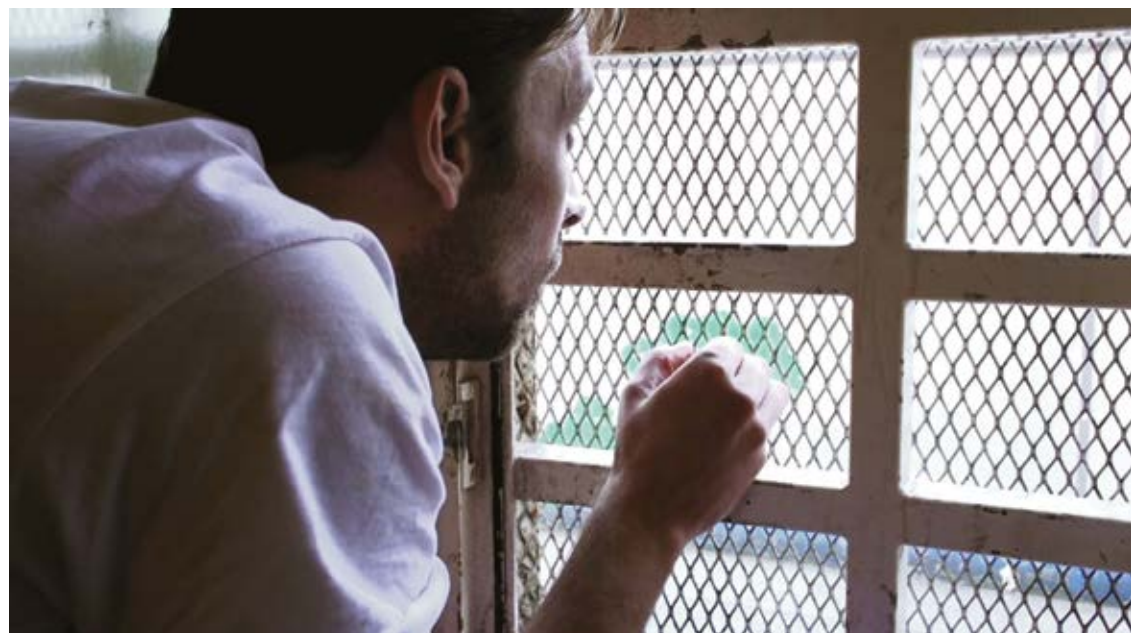
C'est un travail patient et minutieux de près de trois ans qui a présidé le tournage de ce premier documentaire. Ça se ressent dès les premières minutes, quand nous cheminons côte à côte avec un nouveau venu à qui quelques règles sont énoncées. Les réalisateurs ont passé tout ce temps à l'annexe psychiatrique à simplement être là, à l'écoute, et leur respect, la justesse de leur regard nous bouleversent.

La projection sera suivie d'un échange avec le réalisateur.

Dans le cadre du Week-end du Doc, événement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui fait la promotion des documentaires belges francophones auprès du grand public à Bruxelles et en Wallonie.

Renseignements

«La Nef des fous», 85- 3€
Le 20 novembre à 17h
À la Maison Galilée (14A, rue de Bruxelles)
067/77.16.27
reservation@ccgenappe.be



PVC - ALU • ESCALIERES • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans

Beauty home
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be

Portes et châssis en PVC
Wymar
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

NEVES
... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget!

DEVIS GRATUIT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

Place E. de Lalioux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

Transport en ambulance
sur Genappe et sa région

Personnel qualifié, breveté en transport médico-sanitaire.
Consultation, hospitalisation, retour à domicile, autres...

02 899 60 60

24h/24 - 5j/7 en semaine
www.ottasbl.be

OTT
AMBULANCE

TRAVAUX – **Christophe Hayet**, Echevin

Signalez vos demandes de travaux via l'application «BetterStreet»

Depuis janvier 2015, la Ville est affiliée à l'application «BetterStreet», une plateforme collaborative entre citoyens et pouvoirs publics pour la gestion des espaces publics.

Aujourd'hui, une dizaine de communes de Brabant Wallon ont opté pour l'aide apportée par cette plateforme dans la gestion des nombreuses et très diversifiées demandes d'interventions. Cet outil est actuellement mis à disposition des Communes par un financement de la Province.

A Genappe, on comptabilise actuellement plus de 1900 demandes de travaux établies via l'application «BetterStreet». Le fonctionnement est relativement simple: le citoyen, soucieux de signaler une demande de travaux située sur le domaine public, se crée un compte sur l'application en ligne et encode sa demande et ses coordonnées. La demande est encodée dans le système et prise en considération par le service des travaux qui informe en temps réel de l'état d'avancement de cette demande.

Cet outil présente deux intérêts principaux pour le service des travaux. Une gestion des tâches plus

directe vers les chefs équipes. Ainsi qu'un moyen de comptabiliser les tâches générées et résolues par secteur dans un souci de planification et de rentabilité.

Pour la Ville, il s'agit aussi d'améliorer la communication envers le citoyen. Grâce à l'application, le retour se fait de manière transparente. Le citoyen est informé en temps réel de l'état d'avancement ou de la résolution de sa demande.

BetterStreet est également utilisé pour gérer les petites demandes de travaux en bâtiment entre les différents services de l'administration. Ainsi, par exemple, le personnel enseignant peut encoder de lui-même les petits soucis relevés en matière de plomberie, électricité, menuiserie...

En ce qui concerne l'espace public, l'application comptabilise plus de 1000 demandes de travaux encodées depuis janvier 2015. Sur ces 1000 demandes qui concernent des sujets diversifiés comme le nettoyage, la signalisation, les nids de poule, le mobilier urbain,...., 140 restent pour le moment à traiter. La volonté du service des travaux est bien sûr de traiter les demandes le

plus rapidement possible et selon les priorités. (ex: danger).

Les catégories les plus souvent sollicitées sont les demandes pour les avaloirs, les égouts, les routes et les trottoirs, la signalisation et les nids de poules.

Toutes les actions ne sont bien entendu pas encodées dans BetterStreet. Les travaux courants de nettoyage, de fauchage, d'entretien des espaces verts,.... suivent un planning récurrent. Les demandes de BetterStreet sont inscrites dans le planning des chefs d'équipe en plus de leur travail quotidien.

Selon les statistiques actuelles, BetterStreet est autant utilisé pour le domaine du bâtiment, auquel le public n'a pas accès, que pour le domaine de l'espace public. D'autre part, la popularité de l'application n'a pas encore atteint son maximum puisque seulement 25% des demandes sont encodées par les citoyens, les 75% restant le sont par les membres de l'administration.

Si vous ne l'avez pas encore découverte, pensez à visiter cette application sur le site: www.betters-treet.org

agenda

DU 12 AU 27 NOVEMBRE

Expo
Espace B expose les dessins de Johan van Mullen, samedi et dimanche, de 14 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.08.11 - info@espaceb.be

16 NOVEMBRE
Cinéma
Merci patron!, un film de François Ruffin, proposé par le PAC suivi par un débat à 20h, à la Maison Galilée, rue de Bruxelles 14A. PAF: 2€ - gratuit pour les détenteurs de tickets art.27
Pacage: 0472/07.07.17 - info.pacage@gmail.com

20 NOVEMBRE
«Fiesta des Pirates»
Avec la visite de Saint-Nicolas Organisé par la Bibliothèque de Glabais, Chemin de l'Eglise St-Pierre, 1 - 1473 Glabais
Infos: 067/78.04.16

18, 19 ET 20 NOVEMBRE
Théâtre
Les «Amis Du Lundi» présentent «La sonnette ne fonctionne pas!», une comédie de Jean-Marie Caüet, Salle communale de Loupigne. 18 et 19 novembre à 19h30, 20 novembre à 16h. Entrée: 8€, 5€ (-12 ans)
Evelyne Baisypont: 067/77.26.56

20 novembre
Cinéma
«La Nef des Fous», un film d'Eric d'Agostino et Patrick Lemy. La projection sera suivie d'un échange avec le réalisateur.
A 17h à la maison Galilée, 14 A rue de Bruxelles
Centre culturel: 067/77.16.27 - reservation@ccgenappe.be

25 NOVEMBRE
Avec ou sans sucre ?
Petit déjeuner rencontre, à l'occasion de la publication d'un ouvrage dédié à la sucrerie de Genappe, «Les choses qu'on a vécues ensemble», publié aux Editions l'Harmattan, à 9h - salle «sous les toits» Café de la Lanterne.

Centre culturel: 067/77.16.27 - valerie@ccgenappe.be

25 NOVEMBRE
Concert de Gala
L'harmonie du Renouveau Musical de Genappe propose son concert annuel qui clôturera les festivités de son 35^e anniversaire.
A 20h, Eglise Saint-Géry à Vieux-Genappe. Entrée: 5€
RMG: 067/77.17.08 - rmgenappe@skynet.be / www.renouveaumusicalgenappe.be - Facebook

26 NOVEMBRE
Jardin
Distribution de plants organisée par la Ville de Genappe dans le cadre de la Semaine de l'arbre, à l'Espace 2000 entre 10h et 12h.

27 NOVEMBRE
Musique à Glabais
Ensemble Mendelssohn, avec Daniel Rubinstein, l'église St Pierre, Glabais à 17 h.
Prévente: 14€ au Centre Culturel, Syndicat d'Initiative, Boulangerie Falaise, La Cabosse d'Or. Sur place 16€. Hubert Frissaer: 067/771051, hubert.frissaer@gmail.com, Eddy Jonckheere: 02/351.15.53, edouard.jonckheere@skynet.be

27 NOVEMBRE
Jeux gratuits
«Les Dix-manches du Jeu», l'équipe Bien Jou'Ways, anime des après-midi de jeux de 14 à 17h avec le soutien de la Fondation comte et comtesse de Ways. Entrée gratuite - salle saint Martin, Grand'Route 15 à Ways. Véronique Yax: 0478/49.23.93

16, 17 et 18 décembre
Genappe perd la boule...
Féeries Genappoises, Marché de Noël, Mini-Festival International de Marionnettes et Théâtre d'Objets, Traineau du Père Noël, Marché des créateurs...

21 DÉCEMBRE
Goûter de Noël
La commission seniors invite les + de 60 ans au grand goûter de Noël, de 15h à 18h - salle polyvalente, Espace 2000

TOURISME – **Stéphanie Bury**, Echevine

Marché de Noël à Bruges et Gand



Vendredi 9 décembre 2016

L'échevinat du Tourisme de Genappe en collaboration avec le Syndicat d'initiative vous propose, un voyage d'un jour aux marchés de Noël de Bruges et Gand. Ces villes en habits de fête accueilleront les Genappiens dans une ambiance chaleureuse, festive et féérique.

Bruges offre deux marchés soit, l'un se trouvant sur la grand place (Grote markt) proposant des chalets avec des articles de Noël, des cadeaux, de l'artisanat, et de nombreux points de vente où vous pourrez déguster un chocolat chaud, un vin chaud ou un gin rafraichissant.

L'autre se situant sur la place Simon Stevin, vous trouverez généralement des chalets de commerçants qui vendent des vêtements et décorations de Noël.

Le marché de Noël de Gand se tient habituellement à Saint Bavon à Klein Turkije et Korenmarkt; dans ces zones du centre ville sont logés quelques 130 chalets en bois. Le centre de Gand se transforme en pays des merveilles hivernales. Vous pourrez admirer la cathédrale Saint-Bavon et vous pourrez trouver des étals de commerçants et artisans locaux avec des décorations de Noël, des articles pour cadeaux et des spécialités locales.

Les festivités sont également animées par des chants, musique de jazz, des spectacles folkloriques etc. A la Korenmarkt vous pourrez admirer un marché des exposants du monde entier.

Cette journée est réservée aux habitants de Genappe qui apprécient les valeurs de Noël et qui s'y inscrivent selon les modalités décrites ci-après. Le déplacement est organisé en car au départ des lieux de ralliements à 8h: Vieux-Genappe (place Mercurey), 8h20: Genappe Centre (rue de Ways, arrêt de bus coté place), 8h45: Bousval (salle G. Gossiaux).

Programme de la Journée
Départ prévu à 9h et arrivée au marché de Noël de Bruges vers 11h.
12h30: Possibilité de se restaurer dans les restaurants aux alentours.
14h: temps libre, continuation des visites des marchés de Noël ou possibilités de visiter les musées ou autre attractions touristiques de Bruges.
17h: départ vers Gand
18h: Arrivée à Gand
Visite du marché de Noël.
21h30: départ pour Genappe
23h: arrivée à Genappe

Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.

Bulletin d'inscriptions

Talon à renvoyer avant le 6 décembre 2016

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Localité Tél. n°.....

Lieu d'embarquement: Nombre de participants

Je participe au voyage à la découverte des marchés de Noël de Bruges et Gand et je m'engage à payer la somme de 15€ en espèces à l'inscription auprès du Syndicat d'Initiative de Genappe situé à l'Espace 2000 (permanence du mardi au samedi de 9h à 13h - 067/77.23.43 info@sigenappe.be).

Rédaction, publicité et renseignements Ville de Genappe, Espace 2000, 3 - 1470 Genappe 067/79.42.48 - **Mise en page** cellules-grises.be 067/79.11.36 - **Photos** Administration communale, Région wallonne, Centre Culturel, Philippe Thirion, Lightsquare, Comstock, Photostock, Fotolia, Wikipedia, Syndicat d'Initiative de Genappe - **Impression** Imprimerie Delferrière - **Le Journal de Genappe** décline toute responsabilité des articles en provenance d'associations ou de toutes personnes privées ou publiques autres que la Ville de Genappe. Il ne peut être tenu responsable des publicités qui ne seraient pas conformes aux arrêtés du Ministère des Affaires économiques. - **Avis aux associations**, les articles ou les informations des associations à paraître dans le prochain numéro sont à transmettre à: journal@genappe.be **avant le 15 de chaque mois** (sauf en juin et juillet)